

Accession Vente de logements : c'est parti !



Deux premiers bâtiments ont été ciblés au Biollay pour la mise en vente : Les Coquelicots (30 logements) et Beaurivage (39 logements). Pour les locataires, prioritaires, cette

opération est une véritable opportunité de devenir propriétaire, puisqu'ils bénéficient d'une réduction de 20 à 35 % sur le prix fixé par France Domaine et d'un accompagnement pendant cinq ans en cas de problème.

Contact : 04 42 39 88 36.

Agenda

Journées portes ouvertes immobilier

Les 10 et 11 mars prochains, venez vous renseigner sur nos ventes, 180 rue Paulette Besson à Chambéry. Les visiteurs pourront obtenir des informations précises sur le PSLA, le prêt à taux 0. Contact : 04 79 71 88 50.

Fête du printemps des Jardins

La Fête du printemps des Jardins aura lieu **du 1^{er} au 16 avril 2016 sur les Hauts de Chambéry**. Diverses animations sont prévues dans les jardins : bourses aux plantes, soupe au jardin des couleurs rue d'Aoste, fabrication collective de bacs à légumes, animations auprès des enfants... Cet événement est organisé en partenariat avec Régie +, L'accorderie, Centres sociaux, BLE, Médiathèque, Eco apart, Cinéma le Forum...

Devenez propriétaire en toute sécurité



L'Avant-Scène

T3 de 61 m², à partir de 163 000 €*, rue des Martinettes, à Chambéry. 04 79 71 88 50.

* Soumis à conditions d'éligibilité.

À la location



À Chambéry

Type 3 de 61 m² à La Table, au 2^e et dernier étage d'un petit collectif. Cuisine fermée, 2 chambres séparées, un séjour avec de jolies poutres apparentes. Chauffage collectif, disponible de suite. Loyer : 511 € charges comprises. 04 79 71 90 00.

PAROLES DE LOCATAIRES

À quoi sert la régularisation des charges ?

Patrice, locataire d'un T3 à Chambéry

Les charges locatives correspondent aux dépenses liées à l'énergie et à l'entretien général de l'immeuble. Chaque début d'année, un bilan des dépenses de l'année précédente est effectué. Ces dépenses sont comparées aux provisions de charges mensuelles indiquées sur l'avis d'échéance de votre loyer. Si les provisions versées n'ont pas été suffisantes par rapport aux dépenses réelles, un rappel de charges vous est alors réclamé. Dans le cas inverse, un remboursement apparaît sur votre avis d'échéance.

➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au **04 79 71 99 99**



Apostrophe n°06 • Mars 2016 • SAIEM de Chambéry & Chambéry Alpes Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • www.chamberyalpeshabitat.com • www.saiemdechambery.com • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : FX Com'Unik, sur papier aux normes PEFC.

APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DOSSIER

L'entretien des parties communes est l'affaire de tous



L'entretien des parties communes est l'affaire de tous



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien des parties communes concoure à la préservation d'un cadre de vie agréable.



L'entretien des parties communes s'avère primordial, tant du point de vue du confort que de la sécurité de votre habitation. Si la maintenance courante est assurée jour après jour par les agents d'immeuble ou de propreté, elle est également l'affaire de tous.

Une mission quotidienne

Le nettoyage et l'entretien des parties communes de votre lieu de résidence sont assurés par un agent d'immeuble ou de propreté. Au quotidien, le nettoyage des halls, des vitres, des montées ou des abords des habitations font partie de sa mission... Personnage essentiel au maintien d'un cadre de vie agréable, l'agent d'entretien intervient également dans le suivi des entreprises et la veille technique des équipements.

Un planning hebdomadaire est établi à l'avance et les différentes tâches à effectuer sont contrôlées à l'aide d'une grille d'évaluation par un contremaître.

Au-delà du ménage

Les agents veillent au bon fonctionnement des équipements des parties communes, organes de sécurité notamment, et signalent les défauts constatés à l'agence de proximité dont dépend votre logement. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau de qualité optimum, ils suivent régulièrement des formations pour parfaire leur technique ou tester de nouveaux produits.

Opération spéciale

Ils peuvent aussi intervenir sur des opérations "coup de poing" de nettoyage et de sensibilisation : métallisation, décapage des sols, invitation auprès

Ensemble, c'est mieux !

L'entretien des parties communes est un service proposé par vos bailleurs et régulièrement contrôlé. Si vous constatez des problèmes récurrents ou des manquements graves, prévenez votre agence :

Agence du Biollay : 04 79 69 96 50
 Agence des Hauts de Chambéry : 04 79 72 48 60
 Agence des Allobroges : 04 79 69 95 60

des locataires à se munir de sacs poubelle et de gants pour nettoyer les abords d'un immeuble. Ces actions ponctuelles sont parfois confiées à la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence - Service de Prévention Spécialisée - dans le cadre de chantiers jeunes.

Un engagement partagé

Si l'entretien des parties communes assuré régulièrement contribue à la qualité de vie en collectivité, cette qualité dépend aussi de la bonne volonté et du civisme de chacun. Afin de préserver la tranquillité et la sécurité d'autrui ainsi qu'un cadre de vie plaisant, quelques règles de savoir-vivre font la différence.

- **Ne jetez pas les déchets et papiers** au sol dans les parties communes, par vos fenêtres ou dans la rue ;
- **Ne stockez pas d'objets** ni d'appareils ménagers usagés (tv, réfrigérateur...) dans les parties communes ;
- **Ne lavez pas à grandes eaux** balcons et terrasses afin d'éviter le ruissellement sur les étages en dessous.